



AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°004/ AONO/C/GGBO/SG/CIPM/2024 DU 23 FEVRIER 2024
POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC
DE DEUX SALLES DE CLASSES A L'ECOLE PUBLIQUE PRIMAIRE DE LAMBO
DANS LA COMMUNE DE GARI-GOMBO

FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENTS PUBLICS EXERCICE 2024 (MINEDUB)

1- OBJET DE L'APPEL D'OFFRES

Le Maire de la commune de Gari-Gombo, Maitre d'Ouvrage, lance un appel d'offres national ouvert pour l'exécution des travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe à l'EPP de LAMBO dans la Commune de GARI-GOMBO.

- Montant = 18 500 000 (Dix-huit millions cinq cent mille) Francs CFA TTC ;

2- CONSISTANCE DES TRAVAUX

Les travaux à réaliser portent sur :

- ❖ L'installation et le repli du chantier (transport sur le site du chantier de tous les matériaux, équipements, matériels et outillages nécessaires à l'exécution des travaux, baraque de chantier, base vie pour le logement et toute la logistique nécessaire au personnel travaillant sur le site, etc.), palissade, gardiennage, implantation des ouvrages ;
- ❖ Le gros œuvre (fouilles, terrassements, fondations et ossature en béton armé, maçonneries, chapes et enduits, charpente, couverture et étanchéité, etc.) toutes sujétions comprises ;
- ❖ Le second œuvre (menuiserie bois pour baies, portes et huisseries, couvres joints plinthes et plafonds, menuiserie métallique pour grilles de sécurité des portes et baies, gardes corps, électricité et éclairage, peintures) toutes sujétions comprises.
- ❖ Les VRD (Voies et Réseaux Divers comprenant les caniveaux en béton armé, les rampes d'accès au bâtiment en béton armé et le dallage des alentours du bâtiment).

3- DELAI D'EXECUTION

Le délai maximum d'exécution est de **quatre (04) mois**, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement et aux contraintes particulières du site relatif aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

4- PARTICIPATION ET ORIGINE

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

5- FINANCEMENT

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de la République du Cameroun, (MINEDUB Exercice 2024).

6- CAUTION DE SOUMISSION

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel soit **Trois cent soixante-dix mille (370 000) francs CFA** par lot délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère en charge des Finances.

7- CONSULTATION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté, retiré ou obtenu au Secrétariat Général de la Commune de Gari-Gombo.

8- AQUISITION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté, retiré ou obtenu au Secrétariat Général de la Commune de Gari-Gombo aux contacts suivants : Tél : 674 32 38 38 / 696 25 92 46, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, le versement de la somme non remboursable de Cinquante mille (50 000) francs CFA payable à la Recette Municipale de Gari-Gombo.

9- REMISE DES OFFRES

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, devra parvenir sous pli fermé dans les services du Maître d'Ouvrage à la Mairie de Gari-Gombo, au plus tard le **29 Mars 2024** à **09** heures précises et devra porter la mention suivante :

*APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°0004/ AONO/CGGBO/SG/CIPM/2024 DU 23 FEVRIER 2024
POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX
SALLES DE CLASSE A L'EPP DE LAMBO DANS LA COMMUNE DE GARI-GOMBO.
" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "*

10 - RECEVABILITE DES OFFRES

Sous peine de rejet, la caution de soumission, devra être impérativement produite en original. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Un délai de quarante-huit heures sera accordé aux soumissionnaires dont les autres pièces administratives seront déclarées non conformes. Elles devront impérativement être produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées.

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

11 - OUVERTURE DES PLIS.

L'ouverture des offres se fera à la salle des actes de la Mairie de Gari-Gombo le **29 Mars 2024** à **10 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Gari-Gombo, en présence ou non des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

12 - CRITERES D'EVALUATION DES OFFRES TECHNIQUES

A. Critères éliminatoires :

- 1) **Offre ou Dossier administratif :**
 - Absence de la caution de soumission,
 - Absence ou non-conformité d'une pièce administrative
- 2) **Offre ou Dossier technique :**
 - Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
 - Offre technique incomplète ou non conforme.
- 3) **Offre Financière :**
 - Offre financière incomplète ou non conforme
 - Omission dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis du prix d'une tâche quantifiée ;

B. Critères essentiels :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) la capacité financière ; Oui/Non
- 2) Les références dans les travaux similaires ; Oui/Non
- 3) L'organisation, les plannings d'approvisionnement et d'exécution des travaux et la compréhension du projet ; Oui/Non
- 4) L'expérience du personnel d'encadrement. Oui/Non
- 5) Le matériel et les équipements essentiels ; Oui/Non

Toute offre ayant obtenu au moment de son évaluation technique un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à quatre-vingt pour cent (80%) verra son offre financière examinée.

10 - DUREE DE VALIDITE DES OFFRES

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix jours (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

11- RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Secrétariat Général de la Commune de Gari-Gombo, aux numéros de téléphones : 696 25 92 46 / 674 32 38 38.

N.B : Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyé un SMS aux Numéros suivants : 88 20 06 06 – 673 20 57 25 – 699 37 07 48 – 697 65 76 00.

GARI-GOMBO, Le 23 **FEV** 2024

Le Maire

(Autorité Contractante)

Ampliations:

- ✓ DD/MINMAP/BN/Yoka
- ✓ ARMP/EST/BTA pour insertion au JDM
- ✓ IAEB/GGBO (Pour info)
- ✓ Président/CIPM
- ✓ Affichage
- ✓ Chrono/archives



Simomori II de Bingué Hervé